

## Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

### Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 17 AOUT 1912

### Le collège de Monnoir

LE TEXTE DU DECRET DE ROME

Toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse de Montréal et du diocèse de Saint-Hyacinthe, les deux lettres suivantes ont été ou seront lues au prône, relativement à la question du Collège de Sainte-Marie de Monnoir :

LETRE DE NOS SEIGNEURS DE MONTRÉAL ET DE SAINT-HYACINTHE AU CLERGE ET AUX FIDÈLES DE LEURS DIOCESES PROMULGANT LES DERNIERES ORDONNANCES DU SAINT-SIEGE RELATIVEMENT A L'AFFAIRE DU COLLEGE DE SAINTE-MARIE DE MONNOIR.

Nos très chers frères, Chargés, comme Ordinaires des diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe, de faire connaître à tous les fidèles les dernières et graves ordonnances du Saint-Siège à l'égard des prêtres du Collège de Sainte-Marie de Monnoir, et de ce collège lui-même, nous vous acquittons de cette douloureuse mission en portant à votre connaissance la lettre même que nous a adressée conjointement Son Eminence le cardinal De La, secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale.

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires. Elle vous fera voir que le Saint-Siège confirme de son autorité suprême les défenses que nous avons dû porter, après le décret de Mgr le Délégué Apostolique, en date du 13 mai dernier, et elle vous montrera aussi ce qu'il faut penser de tout ce qui a été dit et publié au sujet de l'événement, le plus pénible peut-être, qui se soit encore vu parmi les catholiques de notre pays.

Scront la présente lettre et le document pontifical y annexé lus au prône de toutes les églises et chapelles publiques, et en chapitre dans les communautés religieuses de nos diocèses, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal le neuf du mois d'août, mil neuf cent douze. PAUL, arch. de Montréal. A. X., év. de Saint-Hyacinthe. Par ordre, Adéard Harbour, ptre, Chancelier.

S. Congrégation Consistoriale. N. Prot. 243.

II Rome, le 18 juillet 1912. Aux Illustrissimes et révérendissimes Ordinaires de Montréal et de Saint-Hyacinthe, Illustrissimes et Révérendissimes, Seigneurs,

Les dix huit prêtres de l'ancien collège de Sainte-Marie de Monnoir ont interjeté recours au Saint-Siège contre le décret en date du 13 mai dernier, par lequel Mgr le Délégué Apostolique les frappait de suspension, sous prétexte qu'une telle peine était injuste, parce qu'il leur était impossible d'obéir aux ordres donnés. La question ayant été examinée selon l'usage par cette Sacrée Congrégation, le vote unanime des Eminentissimes Pères a rejeté le dit recours le 11 juillet, et dans une audience du jour suivant, la décision a été confirmée par Notre Saint Père le Pape. En conséquence, les prêtres susdits, condamnés par le suprême jugement du Siège Apostolique, et frappés de censure, doivent être regardés comme suspens "a divinis" en tous lieux. Ce sera le devoir de Vos Grandeurs, en votre qualité d'Ordinaires de l'endroit et des prêtres eux-mêmes, d'en informer par vos lettres et ces prêtres et tous les fidèles.

Comme la résistance si prolongée et si opiniâtre de ces prêtres aux ordres de leurs Ordinaires, aux sentences régulièrement et légitimement portées, et même aux avis et aux commandements du Siège Apostolique, est une chose souverainement condamnable, surtout chez ceux qui, à raison de leur caractère sacerdotal et de leur état, à raison de la promesse solennelle de leur ordination, devaient l'exemple de la discipline et de l'obéissance à ceux que l'Esprit Saint a proposés au gouvernement de l'Eglise de Dieu; et comme d'un autre côté, ils ne recourent qu'à des prétextes futiles, qu'ils pourraient eux-mêmes faire disparaître, pour refuser d'obéir; il s'ensuit que ces prêtres doivent être considérés comme véritablement rebelles à la légitime autorité de l'Eglise, et comme tels absolument indignes que les fidèles leur confient l'éducation de leurs enfants. Com-

ment, en effet, pourraient-ils avec autorité former ces enfants à la discipline, au respect envers les supérieurs légitimes, à la soumission et à l'obéissance envers les parents, ainsi qu'aux vertus chrétiennes, eux qui donnent depuis si longtemps et publiquement un si triste exemple d'indiscipline et de désobéissance? Eux à qui les enfants pourraient bien dire: "médecin, guéris-toi, toi-même"? Eux enfin qui ont été condamnés par l'autorité suprême de l'Eglise et éloignés des fonctions sacerdotales?

Voilà pourquoi par ces présentes lettres, le Siège Apostolique, non seulement approuve et confirme votre intention d'empêcher les fidèles de confier l'éducation de leurs enfants à ces prêtres et à ce collège, mais il demande de plus, si la chose n'est déjà faite, que vous mettiez cette intention à exécution le plus tôt possible, et il vous charge en outre d'avertir les fidèles de la faute grave qu'ils commettraient en confiant l'éducation de leurs enfants à ces prêtres, non pas uniquement dans la maison qu'ils occupent actuellement en la ville de Saint-Jean, mais partout ailleurs, jusqu'à ce qu'ils aient fait acte de soumission, et qu'après une pénitence convenable pour le très grave scandale donné et le péché commis, ils manifestent de tels signes de repentir qu'ils méritent d'être réhabilités et que, de fait, ils soient réhabilités dans l'exercice du saint ministère.

Que si dans le collège occupé par ces prêtres à Saint-Jean, il existe un oratoire, cet oratoire devra être soumis à l'interdit aussitôt après la réception de ces lettres, si cela n'est déjà fait. Quant à ces prêtres, ils devront être très sérieusement avertis que s'ils s'obstinent (ce qu'à Dieu ne plaise) à demeurer dans leurs lamentables conditions de censure et de contumace, ils encourront des peines plus graves encore, selon les règles en vigueur des saints canons.

Dans les meilleurs sentiments, je me sousscris

de Vos Grandeurs, le frère dévoué, (Signé) CAJITAN, Cardinal DE LAI, Evêque de Sabine, Secrétaire.

LES SAINT-SIEGEREJETTE LA REQUÊTE DES CITOYENS DE SAINT JEAN ET D'IBERVILLE, RELATIVEMENT AUX DISPOSITIONS ÉPISCOPALES

La requête adressée, il y a quelque temps, au Saint-Siège, par un groupe de citoyens de Saint-Jean et d'Iberville, au sujet du collège de Sainte-Marie de Monnoir, vient d'être rejetée. Son Excellence le Délégué Apostolique a reçu le 11 de ce mois le télégramme suivant:—

"Mgr Stagni, Délégué Apostolique, Ottawa.

"Le cardinal secrétaire de la Consistoriale me charge de télégraphier à Votre Excellence ce qui suit: Aujourd'hui les recours télégraphiques et écrits, contre les dispositions épiscopales, en faveur des prêtres de Monnoir, ont été rejetés par le Saint-Siège, en conformité de la lettre de la Consistoriale du 18 juillet, laquelle demeure ferme.

(Signé) CARD. MERRY DEL VAL."

### DECES

Dans la personne de M. Camille Lussier, décédé en cette ville dimanche dernier, chez sa fille Madame Napoléon Burque, à l'âge de 78 ans, notre journal perd un vieil ami qui en avait été le propriétaire pendant plusieurs années après sa fondation par M. P. J. Guitté, et jusque vers 1872. Une compagnie d'amis de la cause conservatrice vint à cette époque au secours de ses propriétaires.

M. Camille Lussier, en 1880 avait été nommé maître de poste de cette ville et après avoir rempli cette charge durant plusieurs années se retira. Sa santé très compromise ne lui permettait depuis longtemps que quelques sorties peu éloignées. Il y a deux ans il fit un voyage dans l'Ouest et se rendit jusqu'à Banff où demeura un de ses fils, M. Louis Lussier. Mais le climat vif des montagnes lui fut fatal et depuis son retour M. Lussier a été en déclinant.

M. Camille Lussier était né le 12 février 1835, et avait épousé en 1864 Mlle Marie LeBric de Kéroak décédée ces dernières années.

De cette union sont nés plusieurs enfants, dont les survivants sont Camille J. employé civil, d'Ottawa; Louis E. agent d'affaires, de Calgary; Joseph, de Montréal; J. Bte. de Montréal; Alphonse du N. Ouest; Albert, du Nebraska; Mlle Léontine,

de Red Deer, Alberta; et Maria, Mme Nap. Burque, de cette ville, où demeurait le défunt.

Le Courrier de St-Hyacinthe, sous son administration, a participé à des luttes mémorables, dont les anciens parlent encore. On ferait une collection assez importante des travaux qui sont sortis des vieux ateliers du Courrier et ce serait un hommage à l'audace, sommes-nous tentés de dire, de ses propriétaires, dans des temps particulièrement difficiles pour nos amis d'alors.

M. Lussier s'est toujours intéressé aux jeunes, et a été l'un des fondateurs de la fanfare et du cercle de la Philharmonique.

C'est donc une bonne vieille figure de notre région qui s'en va et que voient partir avec chagrin ceux de la génération suivante.

Nos respectueuses sympathies à la famille.

Les funérailles de M. Lussier ont eu lieu hier. On les avait retardées pour réunir ses fils.

### Résolutions de Condoléances

A l'assemblée spéciale du Comité de "La Société Philharmonique," tenue le douze courant, il a été unanimement résolu sur proposition de Mr. Hector Monette secondé par Mr. Ernest Lemoine:

Que le Secrétaire soit chargé de présenter à la famille Lussier les sympathies les plus sincères des membres de "La Société" à l'occasion du décès de M. Camille Lussier, l'un des fondateurs de la fanfare Philharmonique;

Si la famille le désire, que la fanfare assiste en corps aux funérailles du regretté défunt;

Et que copie des présentes soit insérée dans les journaux de la ville. "La Société Philharmonique"

M. A. DAVID, Secrétaire.

### AU REGIME DE L'EAU

#### QUI A RAISON ?

III L'oncle Jean lentement bourra't sa vieille pipe.

Et Clarisse, sûre de clore avec avantage le débat, redisait en accentuant chaque mot:

—Oni les ivrognes meurent comme ils ont vécu; et s'ils vivent mal c'est parce qu'ils ont contracté la vilaine habitude de boire à la buvette... Tout le monde sait ça.

Alors Clarisse, triomphante, réajusta ses lunettes et prestement, de l'attisonner, elle raviva son feu.

L'oncle Jean est demeuré tout à fait songeur.

Cependant qu'il allume sa pipe, surgissent dans sa mémoire les pensées les plus troublantes qu'il ne croyait pas avoir recueillies si fidèlement.

(C'est très grave, quand mon oncle Jean se met à philosopher car il a une mémoire des plus heureuses. Vous le constaterez.)

—Vraiment est-ce qu'elle n'aurait pas raison cette Clarisse ?

Peut-il nier: 1o Qu'il existe un rapport entre la buvette et les ivrognes ?

2o Que ce rapport ne soit comme une sorte de paternité ? D'où plus de buvettes, on a plus d'ivrognes ?

3o Que ce rapport qui est celui de la cause à l'effet qu'elle produit, ne puisse être supprimé si l'on supprime la cause ? D'où moins de buvettes et moins d'ivrognes ?

4o Que la conviction de Clarisse est admirable ?

Voilà des choses qui surgissent du fond de sa mémoire et qui frappent en ce moment l'esprit de M. Jean.

Il y a des choses qu'il a dû entendre lors de la dernière conférence.

—Pourquoi, M. le curé avez-vous dit que "la multiplication des débits de boisson, multiplie le péril de l'alcoolisme" ce qui veut dire, je suppose, de l'ivrognerie ?

—D'abord j'ai affirmé, dit M. le curé, cette proposition parce qu'elle fait, après une enquête sérieuse, et de longues et très minutieuses recherches, par un savant médecin français. Voici Monsieur Jean, le passage que j'ai cité de cette étude:

"C'est autour du débit (cabaret, buvette) que le mal (le mal de boire — l'alcoolisme et l'ivrognerie) fait des ravages, et cela d'une façon très nette: c'est autour de l'auberge que se trouvent répartis les intoxiqués (entendez bien les empoisonnés), ne buvant pas beaucoup à la fois, mais buvant souvent, à cause de l'occasion facile, et ce sont les corps de métiers s'exerçant dans les voisinages de l'auberge qui fournissent le plus grand nombre de victimes, qui, une fois incorporées dans l'armée alcoolique, deviennent pour elle autant de sergents racoleurs."

Cette constatation faite par le Dr Cullière est vraie pour tous les pays. Ce que l'on peut voir en notre village en est une preuve irrécusable. Vous savez l'affaire X ?

—Mais M. le curé, si le gros X avait pu aller prendre son petit coup à l'hôtel du village comme de coutume il n'aurait pas pris une si grosse fête.

—Donc la suppression de la buvette est la cause du mal ? Bien, M. Jean nous allons examiner un peu cette affaire-là.

Pourquoi X a-t-il pris une grosse fête ?

Est-ce parce qu'il est allé en ville ?

Est-ce parce qu'il y a rencontré des amis ?

Est-ce parce qu'il est passé devant des magasins de boisson ?

Est-ce parce qu'il a acheté une bouteille de brandy ?

—Et vous me dites que c'est sa première grosse fête ?

—Oui M. le curé, sa première grosse.

—Mais, alors cela suppose des petites qui ont précédé la grosse. Et ces petites fêtes passées inaperçues du gros public n'étaient pas ignorées de l'hôtelier qui vivait des dépenses, des ivrognes qui en profitaient, de la femme qui en souffrait en silence, des créanciers qui redoutaient cette mauvaise paye, du curé qui voyait venir ce jour fatal du scandale public. Enfin M. Jean me direz-vous pourquoi X a pris sa grosse fête ?

—Dame ! c'est peut-être parce qu'il est devenu un ivrogne.

—Et pourquoi est-il devenu un ivrogne, lui, un si bon boucher et un si bon garçon ?

Ne vous gênez pas M. Jean, l'hôtel est disparu, j'entends la buvette, pour tout le monde. Depuis sa disparition un grand nombre de citoyens vont en ville, rencontrent des amis, passent devant les magasins, vont même dîner aux hôtels et apportent de la boisson au retour peut-être. Et cependant ils ne se saouvent pas tous, ils ne jettent pas leur femme et leurs enfants dehors, enfin ne perdent pas leur honneur.

Le pourquoi c'est la buvette qui en est cause: c'est l'ivrognerie de X, et l'occasion de boire souvent l'a préparé à cette déchéance affreuse. Alcoolisé sans le savoir X est devenu un ivrogne sans trop s'en rendre compte comme une infinité de malheureux que damne la buvette pour le temps et pour l'éternité. Privé de son alcool habituel pendant une semaine ou deux X s'est trouvé vaincu et terrassé par sa passion dominante dès qu'il s'est retrouvé en face de la bouteille. Peut-être bien qu'il est irrémédiablement perdu ?

Écoutez ceci M. Jean et vous comprendrez mieux le rôle de la buvette dans la déchéance qui fait les incurables:

"La déchéance finale vient par deux voies distinctes:

—Les uns y vont par des ivresses accidentelles de plus en plus répétées.

Le petit accident si facilement excusé et si souvent recherché.

Les autres y arrivent sans seconnes et comme par surprise, sans avoir jamais connu l'ivresse: ce sont les habitués du petit verre quotidien; ils ont journellement dépensé la mesure physiologique sans atteindre

à l'ébriété. Ces deux voies mènent à un même abîme: l'ivrognerie !

Remarquez bien ceci l'oncle Jean: "Les uns et les autres passent un jour par la phase dite de dipsomanie, c'est-à-dire, où le besoin de boire, irrésistible, invincible les tenaille, mais où les tenaille aussi la conscience qu'ils ont de mal faire.

Ce sont, à ce moment des êtres physiquement et moralement affaiblis (empoisonnés ou malades, mais empoisonnés volontairement et malades criminels parce qu'ils ont voulu et veulent leur maladie). Ce sont des malades "qui glissent par manque d'énergie, mais qui, grâce à l'élimelle de raison qui subsiste, sont encore guérissables."

"Si on ne les arrête pas, vient bientôt le dernier stade où toute trace de volonté s'évanouit, où le sens moral disparaît, où l'homme devient une brute inconsciente, mal-faisante, incurable."

—Oh ! ça dit M. Jean c'est parler comme un évêque !

—Pardou, dit le curé c'est parler comme un médecin.

—Et la cure la seule efficace pour X comme pour tous les alcoolisés c'est:

Un grain de bonne volonté dilué dans beaucoup d'eau.

—C'est encore d'un médecin dit le curé en saluant l'oncle Jean qui parlait en remerciant M. son curé de son obligeance.

—Pardou M. le curé de vous avoir dérangé.

—Il n'y a pas de faute M. Jean et revenez encore.

Et regagnant sa maison M. Jean se redisait à part soi:

—Cette brave Clarisse est bien capable d'avoir raison contre moi jusqu'à la fin.

C'est étrange tout de même comme les idées changent.....

Août 17.

### LE CANADA D'AUTREFOIS

Conférence faite en 1882 par Mgr (alors l'abbé) Laflamme.

(Suite.)

Lorsqu'on recherche les agents qui ont pu effectuer ces déplacements, on trouve que deux seuls sont assez puissants pour s'adapter à tous les faits observés. Ce sont les banquises et les glaciers.

Les banquises sont des masses énormes de glaces, cubant quelquefois plus de 500,000,000 pieds cubes et qui, échappées de leurs continents, flottent à la surface de l'Océan vers les régions équatoriales. Ces blocs de glace transportent des quantités prodigieuses de roches et de terre arrachées aux continents d'où elles partent, et, à mesure qu'elles fondent sous l'action plus énergique du soleil ou au contact d'eaux chaudes, ces substances terrestres se distribuent sur le fond de l'océan. C'est ainsi que le grand banc de Terre-Neuve s'est formé et augmente encore tous les jours, grâce aux banquises qui sont transportées du pôle par le courant du Labrador et qui fondent à la latitude de Terre-Neuve, au contact des eaux chaudes du gulf stream.

Les glaciers, d'un autre côté, sont des fleuves solides, s'avancant lentement dans les vallées qui sillonnent les flancs des montagnes à neige éternelle. Véritables fleuves de glaces, ils ont leurs courants, leurs rapides et leurs chutes tout comme les rivières ordinaires. La rapidité de leur cours ne dépasse jamais un mille en dix-huit ou vingt ans. En revanche, l'action érosive de ces immenses amas de glace est énorme. Les roches les plus dures sont broyées, usées, par le frottement du glacier et bientôt le courant glaciaire entraîne avec lui une quantité considérable de ces débris qui se mêlent à la glace des parties profondes du glacier, ou se distribuent à la surface en longues traînées auxquelles on a donné le nom de moraines. Les roches sur lesquelles passent ces courants sont usées et polies par le frottement. La surface générale devient mamelonnée. On désigne cette forme extérieure du nom de roches moutonnées. La surface se recouvre en même temps de rainures plus ou moins profondes creusées par les fragments de roches plus dures entraînés par la glace. Ces rainures indiquent donc à la fois et le passage d'un glacier et le sens du courant glaciaire. Quand la masse de glace atteint mille, deux mille pieds d'épaisseur, son passage modifie profondément le relief du

pays sur la surface duquel elle se déplace.

Peut-on attribuer le transport mécanique de notre sol, des cailloux roulés de nos champs, à l'action des banquises ?—Nous ne le pensons pas. En effet, nous rencontrons ces divers matériaux à des hauteurs qui atteignent quelquefois six mille pieds, v. g., au mont Washington. Il faudrait alors admettre que le Canada fut un jour recouvert par un océan qui avait plus de six mille pieds de profondeur, à la surface duquel se promenaient ces blocs erratiques de glace. Cet océan continental aurait dû s'étendre depuis la baie d'Hudson jusque dans la Pensylvanie, au sud, et jusqu'à Winnipeg, à l'ouest. Or, entre la baie d'Hudson et la Pensylvanie, il y a de nombreux vestiges d'anciens rivages. Plusieurs, par exemple, se rencontrent à différentes hauteurs sur les flancs de la montagne de Montréal, d'autres à Beauport, à la Malbaie, à Saint-Alphonse du Saguenay, au lac Saint-Jean et ailleurs. Pas un ne dépasse la hauteur de cinq cent pieds au-dessus de la mer. Donc le Canada n'a pas été recouvert par cette mer profonde sur laquelle auraient vogué les banquises polaires. Donc il est impossible d'attribuer le transport des galets et des matériaux du sol à l'action des banquises.

Restent les glaciers. Les preuves de l'existence des glaciers à la surface du Canada, à une époque très reculée, ne manquent pas. Les collines laurentiennes qui longent la chaîne des Laurentides depuis le lac Supérieur jusqu'au Cap Tourmente sont de véritables roches moutonnées. Ces roches moutonnées, vous les trouvez encore à Saint-Anselme, sur hauteur des terres dans le canton de Ware; à la Beauce, aux Trois Pistoles, au lac Saint-Jean, et ailleurs. Leur surface est toujours sillonnée par les rainures caractéristiques du passage des glaciers, rainures qui, en règle générale, se dirigent du nord au sud. Souvent on découvre ces stries sur le sommet de montagnes très élevées. Au mont Washington, elles existent à plus de six mille pieds de hauteur. A tout cela, ajoutez ces blocs erratiques, provenant toujours de montagnes placées au nord de l'endroit où on les trouve. Ajoutez encore que la plupart des collines rocheuses sont plus escarpées au nord qu'au sud. Tous ces faits nous forcent à admettre que le Canada fut un jour couvert d'une grande nappe de glace coulant lentement vers le sud.

Essayons maintenant de reconstruire par l'imagination l'aspect général de notre pays à cette froide époque que les géologues appellent l'époque glaciaire.

Notre province, Ontario et les provinces maritimes, étaient enveloppées d'une couche de glaces dont l'épaisseur devait atteindre plusieurs milliers de pieds, puisqu'on trouve des traces certaines du passage des glaces sur la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, à plus de mille pieds au-dessus du fleuve. Cet immense voile de glace aminci dans les états de New York, de Pensylvanie, d'Ohio, et dans l'ouest croissait en puissance en gagnant le nord-est. Au nord de Montréal, commençait une puissante arête de glace, se prolongeant parallèlement au fleuve jusqu'au Labrador.

La cause de cette accumulation irrégulière de la glace est facile à trouver. La quantité de neige et de glace est une conséquence de la quantité de pluie qui tombe sur la surface d'un pays. Il est donc évident que la partie de notre continent voisine de l'Atlantique, jouissant d'un climat plus humide que les parties de l'intérieur (il tombe ici deux fois plus de pluie que dans les plaines de l'Ouest) la couche de glace a dû nécessairement être plus épaisse ici qu'ailleurs. Il est assez probable encore que, la barrière des glaces canadiennes, interceptant les vents humides de l'Atlantique, les continents polaires devaient avoir moins de neige et de glace que maintenant. Actuellement, les glaciers du Groënland ont des milliers de pieds d'épaisseur.

L'effet mécanique de cette masse de glace sur la surface du Canada fut immense. Le fleuve glacé exerçait une pression de plus de mille livres par pouce carré; il usait, broyait les roches superficielles, enlevait les collines, pénétrait dans les vallées, labourant profondément le sol et entraînant avec lui une masse incalculable de débris de toute espèce. Ces matières terreuses n'atteignaient pas la surface du glacier, car aucune terre ne faisait saillie au-dessus du champ de glace, sauf le mont Washington, ce géant des Montagnes Blanches. En revanche, nous pouvons affirmer que sur une épaisseur de plusieurs centaines de pieds, la partie inférieure du glacier devait être remplie d'une foule de débris arrachés aux rochers qui lui servaient de lit.

Au moment où commençait ce long hiver, nous sommes en droit de croire que notre patrie était, comme au temps de Champlain, couverte

A suivre sur la 2ième page

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire

est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TACHÉ domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT

\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier

de riches et puissantes forêts. Ces arbres furent déracinés au premier mouvement de la glace. Les troncs les plus solides ne purent résister à la terrible impulsion et tous ces débris organiques formèrent plus tard les amas végétaux qu'on trouve de nos jours à différents endroits de la province, enfouis dans les profondeurs du sol arable.

La surface des rochers, exposée elle-même depuis des siècles à l'action dissolvante de l'atmosphère devait être admirablement préparée pour ce labourage grandiose de l'époque glaciaire. Aussi ce fut alors que les sommets des Laurentides furent abaissés à leur niveau actuel; les lignes en furent adoucies, et l'incomparable horizon qu'elles dessinent au nord de Québec date sans doute de cette époque. Ce fut alors que nos vallées furent créées, et cela à une profondeur mal connue, parce que plus tard elles furent à moitié remplies par les débris charriés par le glacier lui-même.

Avez-vous jamais remarqué le nombre pour ainsi dire infini de petits lacs, semés à profusion dans nos terrains laurentides, entre le fleuve et la baie d'Indon? La position de ces lacs d'eau dépend d'une manière remarquable de la constitution géologique du pays. Elles existent là où une roche plus molle a cédé plus facilement à l'action érosive de la glace. Et quelques uns de nos grands lacs n'ont peut-être pas eux-mêmes d'autre origine. Il n'est pas impossible que les grandes cavités qui leur correspondent ne soient dues en partie à la même cause. Du reste, il est certain que le glacier de l'époque glaciaire traversait la surface occupée maintenant par ces mers antérieures. On trouve au sud du Lac Supérieur des roches provenant évidemment des formations septentrionales.

Le Saint-Laurent eut également son lit occupé par le grand glacier, qui, sans aucun doute, contribua pour une large part à en augmenter la profondeur et la largeur.

Les rivières, surtout celles qui courent dans la direction du sud, subirent aussi l'action du glacier. Leurs lits furent creusés à une grande profondeur. A tel point que, dans certains cas, cette profondeur serait inexplicable sans l'intervention du glacier continental.

Que de problèmes renferme cette étude de l'action glaciaire! Quel rôle immense elle a joué dans l'ensemble des causes à qui notre pays doit sa configuration actuelle!

Nous pourrions ici, sous forme de digression, appliquer ces données à un cas particulier, à l'étude de l'origine du Saguenay. La plupart d'entre vous ont parcouru ce beau fleuve qui s'étend depuis Tadoussac jusqu'au fond de la baie des Ha! Ha! Ils ont admiré la profondeur des eaux, le pittoresque des rives, souvent coupées à pic comme par l'épée d'un autre Roland. Qui sait? Peut-être se sont-ils demandé comment les eaux avaient pu se creuser un lit aussi profond et aussi capricieux. Et, ne trouvant pas de réponse satisfaisante, ils ont cru voir dans l'origine de cette rivière, une révolution terrible de notre globe, se brisant comme le verre sous la pression intérieure, et laissant pénétrer les eaux dans cette fissure gigantesque, la sonde n'atteint qu'à mille pieds de profondeur.

Ces idées poétiques, je les trouve admirablement exposées dans le livre intitulé Le Saguenay, par M. A. Buies. Non content d'accumuler sur cette riche contrée les données, les statistiques les plus intéressantes, l'auteur, retraçant avec une imagination de feu, le bouleversement terrible qui, d'après lui, fit un jour communiquer brusquement le Saint-Laurent et le lac Saint-Jean par une crevasse véritablement platonique, nous fait assister à ce qu'il appelle le cataclysme. Tout un chapitre de l'ouvrage est consacré à ce phénomène grandiose, et, telle est la magie du style, tel est le coloris des images, que ce panorama géologique se déroule pour ainsi dire sous nos yeux, avec tous ses épisodes et ses palpitantes péripéties.

Nous ne sommes pas partisan des cataclysmes géologiques en général, et, si le temps nous le permettait, nous examinerions cette théorie déjà ancienne de l'origine du Saguenay. Il y aurait une foule de recherches de rapprochements intéressants à faire. En attendant, contentons-nous de mettre un point d'interrogation ou d'exclamation à la suite du cataclysme Saguenayen. Au point où nous en sommes rendus dans notre étude, nous ne possédons pas encore tous les faits dont la connaissance est requise pour entreprendre avec profit cette intéressante monographie.

Avant de dire adieu à notre glacier, je dois en justice répondre à deux questions que vous vous êtes peut-être déjà posées à son sujet. On peut se demander en premier lieu quelle a été la cause de sa formation. Cette cause a dû être multi-

ple, mais, sans aucun doute, une des plus puissantes a été l'élévation de la partie nord de l'Amérique septentrionale. Nos montagnes, si humbles maintenant, atteignaient alors les hauteurs où la neige des sommets ne fond plus. Les glaciers ont ainsi commencé à se former, puis ils ont augmenté peu à peu, jusqu'à recouvrir une grande partie des possessions anglaises de l'Amérique du nord. Ces glaciers se sont accrues très vite, grâce à une abondante précipitation de neige. En effet, les mers polaires étant fermées aux courants chauds de l'Equateur, l'Atlantique était plus tempéré qu'aujourd'hui, l'évaporation était plus abondante et la chute de la pluie ou de la neige sur ses rivages plus considérable. Un savant va même jusqu'à expliquer la formation de la glace de l'époque glaciaire, en supposant que le soleil était alors plus ardent que de nos jours! Laissons lui toute la responsabilité de cette théorie originale.

On peut se demander, en second lieu, comment expliquer la marche du glacier vers le sud. Les glaciers actuels ne se déplacent que des pentes dont l'inclinaison atteint au moins deux ou trois degrés. Si nous admettions les mêmes conditions comme nécessaires au déplacement du grand glacier, il faudrait supposer une hauteur verticale de huit ou neuf milles, ce qui est absolument impossible et évidemment absurde. A cela nous pouvons répondre par une comparaison qui fera voir qu'un déplacement d'une substance plastique comme la glace, est possible, même si le fond est rigoureusement horizontal.—Je laisse tomber sur une table un filet de goudron. Le liquide sirupeux s'accumule d'abord au point de chute. Mais peu à peu, grâce précisément à cette accumulation continue en un même point, il se déplace à la surface de la table, se dirigeant de l'endroit où se trouve l'épaisseur la plus grande vers les parties voisines. Le lit sur lequel il coule reste pourtant horizontal, il suffit donc que la surface du goudron soit inclinée.—La glace est plastique comme le goudron; autrement le mouvement des glaciers serait impossible. Donc, il suffit de supposer sur les parties septentrionales de notre continent une accumulation considérable de glace pour que celle-ci se mette immédiatement en mouvement vers les latitudes plus basses; et cela, même si la surface du sol n'est pas inclinée, même si elle présente des irrégularités.

(à suivre)

Traitement tonique pour l'estomac.

La meilleure méthode moderne de traiter l'indigestion.

Les vieilles méthodes de traiter l'indigestion et les affections stomacales sont mises de côté. Ce qu'avait de défectueux les anciennes méthodes, c'était que quand on arrêtait le traitement, la maladie revenait sous une forme aggravée.

La méthode moderne de guérir l'indigestion et autres affections stomacales, c'est de mettre l'estomac en état de remplir ses fonctions. Chaque pas vers la guérison est un pas de gagné et qu'il ne faut pas perdre de nouveau. Le retour de l'appétit, la disparition de la douleur, l'absence de gaz—voilà autant de pas vers la santé que se rappellent bien tous ceux qui ont essayé le traitement tonique. Les Pilules Roses du Dr Williams sont un traitement tonique, car chacune des éléments qui les constituent tend à refaire les organes de la digestion, voilà pourquoi c'est le meilleur remède pour les cas chroniques d'affection stomacale. Le succès du traitement est attesté par des milliers de cas comme le suivant. M. W. W. Swain, Grand Valley, Ont., dit: "Depuis des années ma mère souffrait d'affection stomacale contre laquelle elle ne put rien faire que le jour où elle commença à prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Elle se fit soigner en différents temps par trois médecins, mais leurs efforts furent inutiles. On lui conseilla alors de faire l'essai d'une ceinture électrique, mais ce fut sans succès. Elle souffrait beaucoup alors et la nourriture lui causait des nausées. La maladie s'attaqua aussi à ses nerfs et sa santé générale ne valait pas grand chose. Un jour, une amie qui se trouvait là lui demanda d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Sans beaucoup espérer que les pilules lui feraient du bien alors que tous les autres remèdes avaient échoué, nous résolûmes, néanmoins, de lui en acheter. Au bout de quelques semaines, nous pouvions constater un changement marqué, et nous lui en achetâmes six autres boîtes; ma mère n'avait pas encore pris toutes celles-ci qu'elle se trouvait presque bien et ayant continué à prendre des pilules encore quelque temps, elle se voyait complètement guérie. Elle est maintenant une femme en santé et forte et elle n'est plus ennuyée par les affections stomacales. J'espère que ce traitement apportera le soulagement aux autres personnes souffrantes."

Pourquoi expérimenter avec des remèdes d'une valeur douteuse, quand vous avez un pareil remède positif du bien qui résulte de l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou on peut se les procurer par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams's Medicine Co. Brockville, Ont.

ve positive du bien qui résulte de l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams.

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou on peut se les procurer par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams's Medicine Co. Brockville, Ont.

DE PARTOUT

Ottawa, 14.—Errol Bouchette, l'un des bibliothécaires du parlement et l'un des littérateurs canadiens les plus connus, est mort hier à l'hôpital où il était au traitement pour la fièvre typhoïde. Il était âgé de 49 ans. La maladie l'a terrassé en quelques jours.

Le défunt était le fils de M. R. S. Bouchette, de son vivant commissaire des douanes pour le Canada. Il naquit à Québec. En 1891, il épousa Mlle Alice Paouad, fille de M. E. L. Paouad, O. R., et pratiqua la profession d'avocat à Montréal. De 1898 à 1900, il fut secrétaire particulier de Sir Henry Joly de Lotbinière, alors ministre du revenu, puis il fut nommé à la bibliothèque d'Ottawa.

M. Bouchette fit, pendant plusieurs années, du journalisme actif ayant la direction de l'Electeur de Québec.

Il était correspondant de plusieurs journaux et de plusieurs revues et prenait une part active aux travaux de la Société Royale du Canada, auprès de laquelle il remplissait les fonctions de secrétaire de la section française.

Un violent incendie a détruit, dimanche après midi une des principales industries de Granby et forcera au chômage un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières. Vers une heure et trente, on s'aperçut que la manufacture de boîtes de la compagnie Myer, Thomas & Co., était en feu. Une grande partie de l'usine était alors en flammes.

Nos pompiers se rendirent promptement sur les lieux de l'incendie et se mirent à l'œuvre avec ardeur. Mais tous leurs efforts semblaient inutiles. On résolut en conséquence de demander du secours à Farnham, car on craignait une conflagration. Les pompiers de cette ville arrivèrent à 4 heures et 30.

La lutte contre l'élément destructeur se poursuivit alors avec encore plus d'ardeur, mais il fallut un travail de plusieurs heures pour s'en rendre maître et ce n'est qu'à 7.30 hrs. que l'incendie fut sous contrôle. Personne heureusement n'a été blessé.

La manufacture a été complètement détruite ainsi que 500,000 pds de bois. On n'a pu sauver que quelques machines. Une maison dans laquelle se trouvaient les bureaux de M. Myer et le logement du gardien de la manufacture a été aussi réduite en cendres. On a pu sauver les livres, qui étaient dans le bureau de M. Myer. On ignore la cause de ce désastreux incendie.

Les pertes sont d'environ \$150,000. Une centaine d'ouvriers et d'ouvrières travaillaient dans cette manufacture et sont maintenant sans ouvrage.

Un orage d'une violence exceptionnelle s'est abattu, dimanche soir sur les Cantons de l'est et a causé des dommages considérables. A Sherbrooke, les fils électriques ont été brisés et la ville s'est trouvée sans lumière. Les caves de l'Hôtel Montréal, sur la rue Dupont, ont été inondées et des dommages évalués à \$1,200 ont été causés.

A Ascot Corner, la foudre a tué un jeune homme, Hilaire Rousseau. Les autres personnes, qui étaient à table avec lui, ont subi un choc violent, mais n'ont pas été blessées.

La foudre est tombée sur les granges de M. Desruisseaux et les a réduites en cendres, ainsi que toute la récolte de foin et tous les instruments aratoires qui s'y trouvaient. Les animaux de M. Desruisseaux ont été brûlés vifs.

La grange de M. Pomerleau a été aussi incendiée par la foudre ainsi que sa récolte de foin.

A North Hatley, la foudre a détruit les granges de M. Little, sa récolte de foin et tous ses instruments aratoires. Ses animaux ont été brûlés vifs.

A East Angus, la foudre a détruit une grange et son contenu.

A Cookshire, des dommages très considérables ont été aussi causés.

Les fils téléphoniques et télégraphiques ont été brisés dans toute la région et il est très difficile d'avoir les détails sur les rivages de cette tempête.

Farnham, 12.—Un violent orage a fait des ravages assez considérables dans le district. Dans cette ville nombre d'arbres d'ornementation ont été renversés. Le tonnerre a tombé sur la grange de M. Ouellette qui a subi des pertes évaluées à plus de cent piastres. La grange de M. John Edwards, à un mille de la ville, a été complètement détruite par le tonnerre, avec soixante tonnes de foin.

Une grange appartenant à M. Alex, du rang St-Charles, à l'Ange Gardien de Rouville, a été réduite en cendres par la foudre, avec 50 tonnes de foin.

L'orage a commencé vers cinq heures, hier soir, et a duré jusqu'à onze heures.

LES PILULES ROUGES

sont incomparables pour maintenir la force et la vigueur chez les femmes.



Mme D. DUBREUIL

"Une grave maladie m'avait tenu trois mois au lit et laissé sans force. Pendant longtemps ensuite il me fut impossible de m'occuper au moindre travail, sans j'avais de saux de tête, de palpitations de coeur, et de raideur douloureuse dans tous les membres. J'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine: je suivis les conseils qu'ils me donnèrent et je commençai aussitôt à faire usage des Pilules Rouges recommandées. Dès les premières semaines je me sentis plus forte; chaque jour m'apportait une vigueur nouvelle. J'avais un excellent appétit et, chaque nuit, j'en dormais deux heures de plus que longtemps privée, me reposant, me reconfortant totalement. Enfin, après quelques mois, je jouissais d'une meilleure santé qu'auparavant." — Mme D. DUBREUIL, 554 rue Drolet, Montréal.



Mme M. POULIN

"J'étais toujours triste, faible et sans courage. Le mal de tête me me quittait pas ainsi que les douleurs de dos, aussi je ne pouvais travailler assiduellement. Je fis usage des Pilules Rouges qui, en deux mois, ramènerent mes forces. J'eus ensuite des coliques; j'acquies de Fombonpoint et me remis au travail avec joie." — Mme M. POULIN, 7 Keefer, Lowell, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Une maxime très sage en elle-même dit que "dans la vie il faut savoir se contenter de son sort." Au point de vue philosophique, rien n'est plus vrai. D'un autre côté, il ne faut pas oublier le proverbe: "Aide-toi et le Ciel t'aidera." Ce dicton populaire est certainement plus consolant et concorde mieux d'ailleurs avec les idées modernes. Dans ce siècle de progrès où l'intelligence, surtout la fortune et votre la beauté se disputent, avec tant d'acharnement, les platras, la gloire et le bonheur de l'existence, combien n'est-il pas important, pour faire une lutte sérieuse à tant de rivalités, de posséder, ou plutôt d'être doué de ces grandes qualités qui en imposent tout d'abord à cause de leur éclat extérieur.

Elle chez la femme, nous parlons naturellement de la femme sage, sérieuse et posée, quel est le point le plus important, la condition essentielle à son bien-être et même à son avancement social, n'est-ce pas la santé? Prenez la plus humble d'entre celles-là, la plus pauvre, et vous le voyez, si sa constitution est bonne, si elle est pleine de vigueur, si elle est forte et robuste, en un mot, si elle a bonne santé, ne craignez pas pour son sort, car c'est bien celle-là seule qui fera son chemin.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder. Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Elles agissent ainsi vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder. Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Elles agissent ainsi vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Mme RAYMOND BELANGER

Par ma négligence à me traiter, mon estomac qui, depuis deux ans, fonctionnait bien mal, devint de plus en plus capricieux et les intestins de même. Durant ce temps j'avais perdu beaucoup de forces et c'est lorsque je me suis sentie continuellement lasse, sans vigueur, abattue, que je songai à prendre les Pilules Rouges. J'étais déjà mieux à la quatrième boîte et au bout de quelques mois, ma guérison était parfaite. Mme Raymond Belanger, 59 Austin Lowell, Mass.



Mme B. PRUD'HOMME

"J'étais très nerveuse, toujours insouciant et de mauvaise humeur. Je n'avais pas d'appétit et souffrais de douleurs dans les reins, les membres et la tête, tout cela dû à des irrégularités. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges qui eurent un merveilleux résultat. Je revins à la santé rapidement, mes nerfs se calmèrent, je repris mon appétit, ma gaieté et, depuis un an, je n'ai pas eu à me plaindre d'aucune indisposition. Je suis grasse, colorée et en parfaite santé." — Mme B. PRUD'HOMME, 293 rue Bréboeuf, Montréal.

LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE

Une préparation bien légitime pour l'enfant

J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Avec cela, le bébé se porte bien et se développe facilement. — Mme W. CASTELLO, 15 avenue Huron, Montréal.

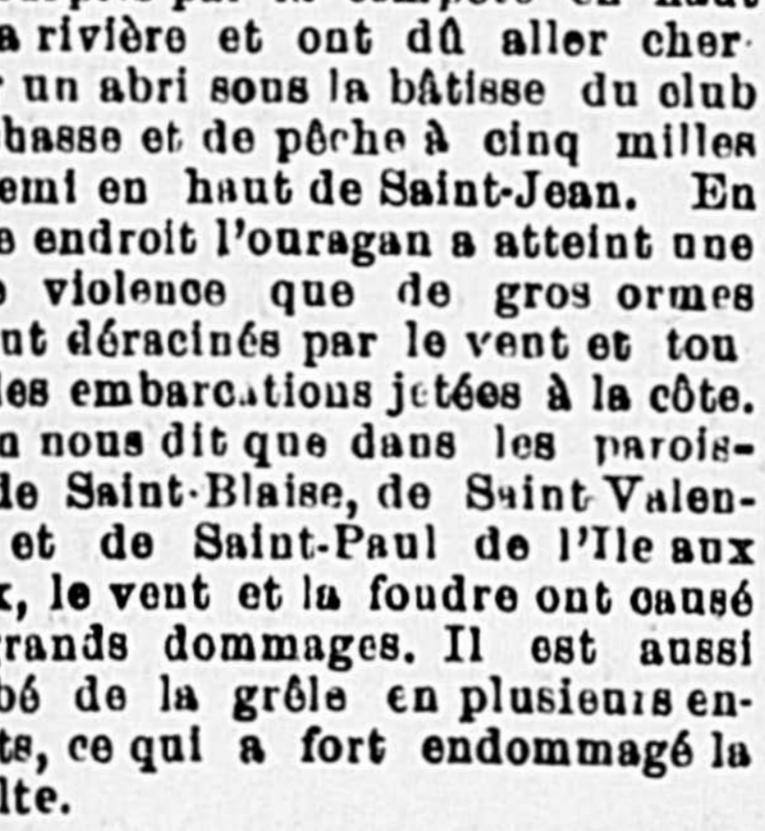
Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le véritable, voyez la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur, chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

Saint-Jean, Qué., 12.—Hier, un véritable ouragan s'est abattu sur notre région et a causé beaucoup de dégâts. A Saint-Jean, la foudre est tombée sur une bâtisse du terrain de l'exposition, mais a causé peu de dommages. Des excursionnistes ont été surpris par la tempête en haut de la rivière et ont dû aller chercher un abri sous la bâtisse du club de chasse et de pêche à cinq milles et demi en haut de Saint-Jean. En cette endroit l'ouragan a atteint une telle violence que de gros ormes furent déracinés par le vent et toutes les embarcations jetées à la côte.

On nous dit que dans les paroisses de Saint-Blaise, de Saint-Valentin et de Saint-Paul de l'île aux Noix, le vent et la foudre ont causé de grands dommages. Il est aussi tombé de la grêle en plusieurs endroits, ce qui a fort endommagé la récolte.



Germain d'Assurance Demande

Compagnie des mieux connue et aussi celle qui paie les plus fortes dividendes. La meilleure Compagnie pour l'Assuré et conséquemment la meilleure pour l'argent.

Le Livre Bleu du Gouvernement fait foi de tout ceci

Pour un homme de St-Hyacinthe qui possède toutes les qualités voulues, la position offerte est une des plus lucratives.

Ecrivez et donnez détails de votre expérience.

ADRESSE: MUTUAL LIFE OF CANADA, CHAMBRE S. BATISSE DU "STAR", 111 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.



FINE PATISSERIE

Avec tout le talent, tous les soins, toute l'attention possibles, avec le meilleur pôle de cuisine, vous ne réussirez à faire de la bonne pâtisserie, fondante, appétissante, qu'en employant une farine de choix. Meilleure farine, plus savoureuse la pâtisserie. La

Farine St. Lawrence

réunit toutes les conditions requises d'une farine supérieure: qualité, pureté, uniformité.

Essayez-la, jugez-la à son mérite, et, à votre tour, vous la recommanderez dans votre entourage.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED, 1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL 9741, "La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys."

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en vente les 2, 16, 30, avril; 14, 28 mai; 11, 25 juin; 9, 23 juillet; 6, 20 août; 3, 17 septembre, à très bas prix.

Train Spécial du Dimanche

Un train spécial entre Montréal et St-Hyacinthe arrêtant à toutes les stations intermédiaires dans chaque direction partira tous les dimanches jusqu'à avis contraire. Allant: Partira de Montréal 12.10 P. M. Revenant: Quittera St-Hyacinthe 8.00 P. M.

Nouveau Train et Service Amélioré du Grand Tronc Pacifique

Le Grand Tronc Pacifique est la ligne la plus courte et la plus rapide entre Winnipeg, Saskatoon, Edmonton. Lumière électrique, chais dorsoirs et chais à diner avec un paysage pittoresque et un trajet à travers les villes les plus prospères de tout l'Ouest Canadien. Des billets directs avec droits aux chais dorsoirs sont vendus par tous les agents du Grand Tronc. Les trains sont maintenant en opération de Winnipeg à Bégina, Yorkton et Canora Sask aussi à Camrose, Mirror, Elson, Hinton Jasper et Fitzhugh.

EXCURSIONS AU BORD DE LA MER

Aller et retour de St-Hyacinthe à Portland, Me. \$7.50 Old Orchard Me. 7.80 Kennebunkport Me. 8.35 New London Conn. 8.00 Départ, août 11, 12, 13, 14; limite de retour, août le 31.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

WINNIPEG, MAN. \$10.00 Taux bas en proportion jusqu'à Edmonton et les stations intermédiaires. Dates de départ: 16 et 28 août.

EXPOSITION DE TORONTO

Aller et retour de St-Hyacinthe, 31 août, 2 septembre. \$ 7.55 30 août, 1, 3, 4, 5 septembre 11.20 Limite de retour, 10 septembre.

EXPOSITION DE TROIS-RIVIERES

De St-Hyacinthe, août 19, 20, 22, 23, 24. \$2.35 " 21. 1.85

NOTES LOCALES

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, le 16 août 1912.

Monsieur l'abbé Louis-Philippe Bérard, ancien curé, décedé à Saint-Barthélemi (diocèse de Joliette), le 14 du mois courant, était membre de la Société d'une messe (Section Provinciale).

L. O. ROBERGE, secrétaire.

Le 15 du courant, en la fête de la glorieuse Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, Sa Grandeur Monseigneur de Saint-Hyacinthe a présidé une Profession religieuse au Couvent de la Présentation de Marie. Sa Grandeur était accompagné des Révérends Messieurs T. Guertin, de Malone, N. Y., et G. C. Richard, Chapelain de la Communauté.

Le Révérend Père M. J. Archambault, Dominicain, a donné le sermon.

Assistaient à la cérémonie: M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale, les Révds. M.M. H. E. Messier, curé de St-Hugues, F. A. Laroche et du Rév. Père Frédéric Tessier, C. S. O.

Voici les noms des nouvelles professes:

- Florina Cloutier, d'Arctio, R. I., dite Sœur Marie Philomène de Jésus. Alice Fortin, de Saint-Sébastien, dite Sœur Marie de la Visitation. Marguerite Marier, de Drummondville, dite Sœur Marie Ste-Aurèle. Perpétue Lemaire, de St-Zéphirin, dite Sœur Marie-Anne Elisabeth. Henriette Pronly, de Weedon, dite Sœur Marie St-Janvier. Alexina Nadeau, de St-Césaire, dite Sœur Marie St-Eloi. Marie Desrosiers, de St-Almé, dite Sœur Marie Thérèse du Sacré-Cœur. Lucie Vincent, de St-Guillaume, dite Sœur Marie Ste-Bathilde. Irène Goddu, de Holyoke, Mass., dite Sœur Marie St-Jean l'Évangéliste. Alice Tessier, d'Ottawa, dite Sœur Ange de Marie. Veléda Guertin, de St-Hyacinthe, dite Sœur Marie St-Victor. Alma Robert, de Saint-Hyacinthe, dite Sœur Hyacinthe de Marie. Malvina Lapierre, de Roxton, dite Sœur Marie Clara. De vna Millette, de Biddeford, Maine, dite Sœur Marie Emile.

Rose Anna Sonry, de Daveluyville, dite Sœur Marie Mathilde. Emilla Bailly, de Malbaie, dite Sœur Marie Gérard. Eva Nault, de Woonsocket, R. I., dite Sœur Marie Ubald.

—MAISONS DE PENSION.—Les maîtresses de pension qui désirent prendre des élèves de l'École Commerciale Pratique Lallime Ltée, comme pensionnaires voudront bien s'adresser au plus tôt à M. B. Lallime, principal de l'institution afin de prendre les arrangements nécessaires.

—M. et Mme Théophile Jubinville, de cette ville, sont partis pour un voyage de quelques semaines aux États-Unis.

Ils visiteront Boston, Manchester, Worcester et Lawrence.

—AVIS PUBLIC est par les présents donné que les héritiers de feu Romuald St-Jacques, en son vivant bourgeois du village de La Providence, ont accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire.

St-Hyacinthe, le 10 juillet 1912. RENÉ MORIN, N. P.

—Mesdemoiselles Laura Bourassa, de North Grafton, Mass., Rose Mcnard et Théophta Ménard, de St-Ours, étaient en cette ville, ces jours derniers, les hôtes de M. Adélar Graveline.

—On pourra faire au No. 80 rue Bourdages, des ouvrages de couture en lingerie. S'adresser à Madame O. Fontaine.

—Mlle Mary C. Cowan, de cette ville, est partie samedi dernier pour une promenade de deux mois à Prescott, Ont., et Potsdam, N. Y.

—ON DEMANDE une servante. S'adresser à 185 rue Girouard.

—M Eugène Benoit vient d'accepter la gérance de la "The Security Life Company of Canada".

—M. et Mme Ephraïm Germain, de Montréal, étaient à St-Hyacinthe, la semaine dernière, les hôtes de M. Théophile Hébert, cultivateur de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire.

DR. PAUL OSTIGUY des Hôpitaux de Paris

—Spécialité: Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, (Tel Est 5634) 255 rue Sherbrooke Est (Près St-Denis) Montréal.

—Mlle Alice, Joséphine et Marie Turcot sont revenues d'un voyage de quelques jours aux États Unis.

A LOUER.—Chambres confortables, à louer, sur la rue Concorde, Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du COURRIER.

—Madame S. Casavant et Melle Casavant sont de retour de Mountain View.

—On remplacera avantageusement les poêles à gaz par les nouveaux poêles à pétrole sans méche et sans fumées exposés au magasin de S. Bourgeois & Cie, Place du Marché. La dépense courante n'est que le tiers d'un poêle à gaz. Téléphone No. 62.

—Melle Eliza Saint Jacques est allée passer quelques semaines à la Rivière du Loup.

—COMPTABLE DEMANDÉ.—On demande un comptable d'expérience. S'adresser à notre bureau, par lettre avec références, conditions et états de services.

—Melle H. Turcot est de retour de Sweetburg où elle a passé trois semaines l'invitée à Madame F. X. Giroux.

—A LOUER.—2 chambres garnies, à louer séparément, coin 64 rue William et coin Piété. S'adresser sur les lieux. jno

—M. Jules Laframboise est de retour d'une vacance passée à la Rivière du Loup.

—On ferait bien d'examiner les vitrines chaque semaine chez P. Olesker, qui aura souvent des articles à sacrifier pendant la durée de la grande vente. Il y aura profit pour tout le monde de se tenir au courant.

—La retraite des vicaires du diocèse de Saint-Hyacinthe commencée depuis samedi dernier, s'est terminée hier au séminaire. Elle fut prêchée par le très Révérend Père Hage, vicaire général des Dominicains. Le même prédicateur prêchera la retraite des curés, dont l'ouverture aura lieu le 20 août et la clôture le 26.

—Pour intéresser nos lecteurs au concert Plamondon Michot qui sera donné ici le 29 d'août, nous insérons une appréciation de la Patrie au sujet de notre ex-concitoyenne, Mlle Ida Morin:

Les auditions d'élèves comme celle des élèves de M. Plamondon-Michot, sont très rares à Montréal. Rares parce qu'elles sont plus intéressantes que nombre de véritables concerts. Rares par l'électisme ayant présidé au choix du programme, et rares surtout par les qualités incontestables des élèves.

Dans les auditions d'élèves ordinaires le principal échec, c'est la timidité des sujets, timidité due souvent à un enseignement hésitant et fatiguant.

Rien de cela hier soir. Au contraire, nous avons admiré la grande assurance des élèves, même dans les ensembles, dirigés par un geste imperceptible de M. Arthur Plamondon, assis aux côtés de sa femme, accompagnant très artistiquement au piano.

C'est ainsi que nous avons applaudi et rappelé Mlle Ida Morin, dont la belle voix de contralto est chaleureuse et bien timbrée et dont la diction dénote une artiste éminemment douée, en qui nous pouvons avoir toute confiance.

—On demande une institutrice, portense d'un diplôme au moins élémentaire français et anglais pour une école de campagne dans la paroisse de Freighsburg, comté de Missisquoi. S'adresser, le plus tôt possible, au Révd. O. Pélouin, prêtre curé.

—Vous trouverez un assortiment de Rugs, Tapis et Prêlarts, maintenant au complet chez Eng. L. Désautels ainsi qu'un assortiment complet de papier peint et de couleurs et dessins les plus nouveaux. jno

—Je soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un écrit signé de ma main. Joseph A. Galipeault Abbotsford, Qué.

—Monsieur G. Bergerre-Batavoie Professeur diplômé de l'Université de Paris, fera pendant toute la durée des vacances des cours spéciaux du jour aux élèves en retard dans leurs études ou voulant se préparer aux classes des Séminaires ou Ecoles de commerce pour la rentrée prochaine. S'adresser à M. Bergerre, Maison Aug. Larivière, 80 rue Williams.

—AVIS. Les clients assurés de feu Joseph Nault N. P. sont par le présent avertis que les Agences d'Assurance Commerciale Union et Northern ont été transférées au sous-sol, et que par conséquent il devront bien s'adresser pour toutes affaires concernant à son bureau 173 1/2 Rue Girouard. Téléphone 278. Résidence 369. A. Hamel.

L'AGE CRITIQUE DANS LA VIE DE LA FEMME.

De 40 à 50 Ans. Comment Passer Cet Age Sans Danger.

So. Wellington, B.C.—"A l'époque de l'Age Critique, je fus pendant un an comme ruinée de santé. J'étais réellement incapable de marcher et me sentais impotente, et je crus que j'étais pour mourir, mais après avoir fait usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et du Purificateur du Sang, ma santé et mes forces revinrent. Je vous suis très reconnaissante et proclame votre médecine. J'ai conseillé à plusieurs femmes qui souffraient des mêmes maux d'essayer vos remèdes. Vous pouvez publier ceci, si vous le désirez."—Mde. DAVIN R. MORNA, South Wellington, Vancouver Island, B.C.

Aucune autre médecine pour les maladies de la femme n'a reçu une appréciation aussi étendue et une réclame aussi élogieuse. Nous ne connaissons aucune autre médecine ayant un record de succès, comparable à celui du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Pendant plus de 30 ans, il a été le remède par excellence, pour les maladies de la femme, telles que: inflammation, ulcération, tumeurs, irrégularité, douleurs périodiques et prostration nerveuse, et nous croyons qu'il est incomparable pour les femmes à l'époque de l'âge critique.

Si vous avez le plus léger doute, sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour vous soulager, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co. (confidentiellement) à Lynn, Mass., pour avoir des avis. C'est une femme qui ouvrira, lira et répondra à votre lettre et la gardera dans le plus grand secret.

ECOLE COMMERCIALE BELANGER

M. J. E. Bélanger, qui a quitté l'École Lallime où il était professeur depuis trois ans, vient d'ouvrir une Ecole Commerciale au No. 113 rue Cascades, salle Blondin. On y donnera l'enseignement de l'anglais d'après les méthodes les plus courtes et les plus pratiques; de l'Arithmétique avec un système des plus rapides; de l'écriture par un système qui assure une très bonne écriture dans six mois, à quicon-

Santé parfaite donnée aux hommes qui prennent les

PILULES MORO

Inutile de chercher ailleurs le moyen de vous remettre, hommes malades, lisez la déclaration de M. L. Payette, de Holyoke, Mass, et suivez son exemple.

L'homme est de par sa nature, un être privilégié. En lui tout est force et puissance, mais c'est celle que de se fier à la vigueur de sa constitution. Les santé les plus robustes ne chancellent que plus rapidement. Non, l'homme ne doit jamais abuser de ses prérogatives et il ne doit pas non plus oublier que, pour conserver toute sa force physique et maintenir le prestige de sa puissance ou plutôt de sa dignité, il lui faut s'entourer de soins intelligents.

L'organisme humain est une simple machine dont le bon fonctionnement dépend de l'entretien. Nos pères comprenaient cela et c'est grâce à cette vigilance qu'ils nous ont laissé l'exemple de ces longues longévités.

Pourquoi notre génération n'a-t-elle pas toute la vigueur et l'énergie de ces beaux vieillards dont la bonne humeur, la force virile, la santé de fer sont restées légendaires?

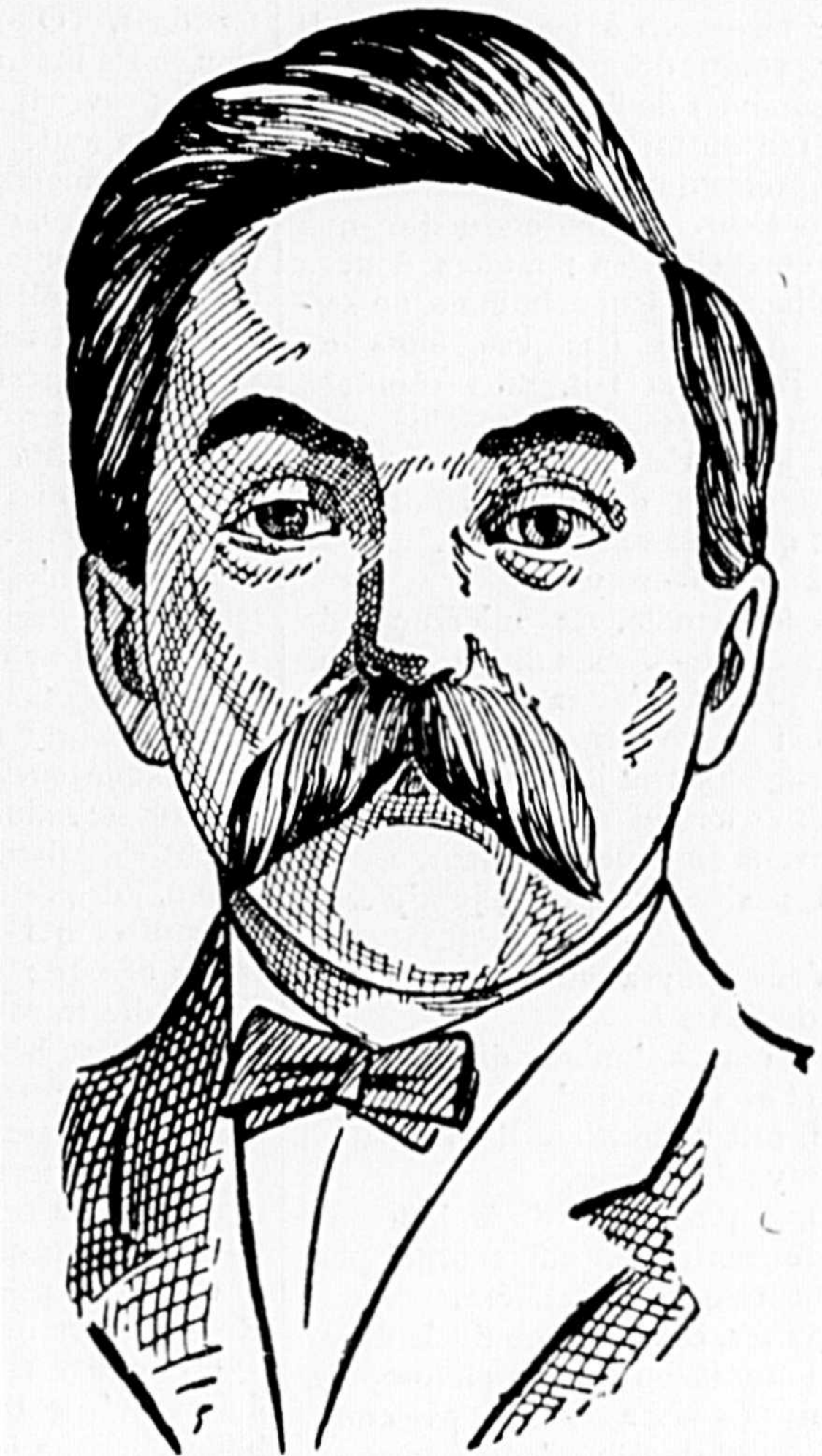
Ceux-là savaient se bien traiter. Ils n'attendaient pas que la maladie eût fait son apparition pour se soigner. Ils savaient prévenir le mal. Jamais ils n'essayaient de le combattre par ces mortels stimulants qui paralysent de nos jours, non seulement les intelligences et trop souvent les coeurs, mais qui ruinent la santé, assaillent et tuent lentement.

Jeunes gens et pères de famille, vous sentez-vous fatigués, mal en train, peu aptes au travail? Êtes-vous alourdis, privés de sommeil ou d'appétit? Votre sole fonctionne-t-il bien? Epruvez-vous des maux de reins? Prenez donc tout de suite les Pilules Moro, le grand remède des hommes, celui qui alimente la force vitale, affermit les muscles, ouvre l'appétit, calme les nerfs, repose l'esprit et donne de l'ambonpoint.

La maladie des reins est bien la plus sérieuse dont les hommes aient à souffrir. Les Pilules Moro guérissent des milliers d'hommes qui en ont souffert durant des années.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 278 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent se rendre à nos bureaux sont invités à écrire à nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. (Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 278 rue Saint-Denis, Montréal.)



M. L. PAYETTE, 557 Bridge, Holyoke, Mass.

"Depuis quelques années je souffrais des reins. Les douleurs que j'endurais augmentaient chaque jour, finirent par ne plus être supportables. Mon métier m'obligeait à me tenir penché et c'était atroce ce que je souffrais ensuite pour me relever. Je fis usage des Pilules Moro que je savais capables de me fortifier et bien propres à aider les reins. Je les employai régulièrement durant quelques mois et mon état s'améliora. Je fis enfin guéri. Depuis je ne manque pas de Pilules Moro, j'en prends à la moindre indisposition et je suis toujours soulagé. Je puis les recommander comme un remède puissant."— M. LEON PAYETTE, 557 Bridge St., Holyoke, Mass.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. (Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 278 rue Saint-Denis, Montréal.)

quesuivra les instructions contenues dans la méthode imprimée qui est la propriété de M. Bélanger; de la tenue des livres par un système des plus avancés; et de la sténographie anglaise et française.

Le Cours Commercial Bélanger suivi avec application et assiduité permettra d'acquies, en très peu de temps les connaissances suffisantes pour bien remplir n'importe quelle position de commis, comptable. M. Bélanger désire limiter le nombre de ses élèves, afin de donner à chacun plus de temps, et aussi pour leur permettre d'avancer plus rapidement.

On ferait donc bien de venir s'inscrire au plutôt. Conditions: \$7.00 par moi. S'adresser à J. E. Belanger, 36 1/2, rue St-Simon, Saint-Hyacinthe.

DÉCÈS

M. Jean Choquette, fils de Hormidas Choquette, volturier de cette ville, est mort le neuf de ce mois, après une maladie qui a duré seize ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à l'église Cathédrale. Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères sympathies.

Les certificats de pesées publiques A QUEBEC

On sait que des plaintes nombreuses ont été portées avec raison contre les balances publiques où se fait le pesage du charbon. Les autorités municipales se sont chargées de la question et viennent de faire parvenir aux propriétaires et aux locataires de ces balances un avis qui mettra fin, espérons-le, aux plaintes. Voici le texte de cette circulaire: "Des plaintes sérieuses ont été portées sur la manière dont sont

faits les certificats de pesée qui sont généralement donnés aux "pesées publiques". On se plaint, avec raison, je crois, que la pratique suivie par les peseurs de faire au crayon leurs certificats de pesée amène des difficultés pour bien faire leur chiffres, et ce qui est encore plus grave, donne lieu à des corrections qui falsifient ces certificats. En conséquence, vous êtes prié de ne pas vous servir de crayon pour donner ces certificats, mais de les donner écrits avec une plume et de l'encre, avec des chiffres bien distincts et faciles à lire, pour qu'il ne puisse y avoir erreur ou fraude." Par ordre, EMILE TRUDEL, Chef de Police.

OFFRE SPECIALE DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1912

GRATIS—avec la prime regalar nous donnerons UN SERVICE A LIMONADE à chaque personne retournant plus de 5 douzaines de sacs vides de 5-lbs. de la farine Préparée XXX, et pour moins de 5 douzaines de sacs vides de 5 lbs. UN PLATEAU (Caharet) ou UN MEDAILLON BRODIE & HAVRIL 14-16, Rue Bleury — Montréal

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE

TABLE DES MATIERES I.—Pourquoi ces articles. II.—Boissons: poisons. III.—L'alcoolisme. IV.—L'ignorance criminelle. V.—Le préjugé. VI.—Le préjugé (suite). VII.—L'hérédité. VIII.—La Fée Verte. IX.—La lutte privée. X.—La lutte sociale. —Le rôle de la femme. Appendices: Analyse des alcools. Notes diverses et chiffres. Un volume de 200 pages, relié en percaline. Envoi par la poste sur réception de 30c.— Adressez: Rév. P. O. Doyon O. P. St-Hyacinthe, P. Q.

SERVICE QUOTIDIEN POUR HALIFAX PAR L'INTERCOLONIAL

Le train de l'"Ocean Linite" qui passe à St-Hyacinthe à 8.33 p. m. se rend directement à Halifax tous les jours. C'est le train le plus rapide des provinces de l'Est, et, aménagé avec élégance, ses voyageurs y trouvent tout le confort désirable; la voie elle-même est dans un état parfait. On peut retenir ses billets en s'adressant à M. Ernest Picard, agent local des billets à St-Hyacinthe.

ETUDES

REVUE FONDÉE EN 1856 Publiée par les PP. de la Compagnie de Jésus PARAISSANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS 20 Juillet 1912.

- I.—Pour qu'on lise l'Évangile. II.—Le romantisme en Espagne.—Fin. III.—Un fouilleur illustre: le père de la Croix (1831-1911). IV.—L'Église et le pouvoir absolu.—Fin. V.—Livres de vacances: 1 René Bazin.—Reynès Monlaur. 2 Paul Bourget. 3 Comte A. de Mun. Claude Silve. VI.—Bulletin d'histoire moderne. VII.—Revue des Livres.

LES PILULES MEGALE POUR LES ROGNONS Pour HOMMES et FEMMES Les meilleures au monde contre MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC et le MAL de DOS. 50c. La boîte, 6 boîtes, \$2.50. Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous. THE WINDYBUSH CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL.

CANADA, Province de Québec, district de St-Hyacinthe No 215 Victor Ernest Fontaine, avocat, des cité et district de St-Hyacinthe, Demandeur,

vs Lorne Stewart, ci-devant de la paroisse de St-André d'Acton, district de St-Hyacinthe, et maintenant domicilié en lieux inconnus, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans le mois. St-Hyacinthe, 15 août 1912. ROY & BEAUREGARD, P. C. C.

TIPOD'ANIS GAUVIN—Guerit les maux de Colique, des gastrites, des troubles digestifs, etc.—Procédé breveté.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

L'Ecole Polytechnique forme des ingénieurs civils (ponts et chaussées) des ingénieurs électriciens, des mines et des chemins de fer, et des architectes. Durée des Etudes: 4 années. Section préparatoire: 1 année d'études. Examens d'admission le 25 septembre. ENVOI DU PROSPECTUS ET CONDITIONS SUR DEMANDE.

Influence Maternelle

Un des premiers malades que je visitai à mes débuts, racontait un médecin chrétien, ce fut un jeune homme d'environ trente-cinq ans, que le désordre avait prématurément conduit aux portes de la mort.

Je rencontrais dans l'escalier un vieux prêtre qui me dit : "Monsieur, j'ai entendu dire que vous êtes chrétien ; rendez donc à ce malheureux jeune homme un service : dites-lui quelques mots de Dieu. Je lui ai fait, sans résultats, plusieurs visites. Il m'accueille poliment, mais c'est tout. Je suis sûr qu'une parole de vous ferait plus d'effet que mes exhortations."

Le lendemain, je m'efforçai de faire causer mon malade et, comme il s'y prêtait d'assez bonne grâce, j'amenaï la conversation sur le terrain religieux ; le jeune homme s'en aperçut et me dit d'un ton ferme : "Je vous en prie, monsieur, ne me parlez pas de religion ; je n'y crois pas."

—Vous croyez au moins à l'existence de l'âme ?

—Je crois à l'opium, dit-il en souriant, et au sommeil.

Et il prit la position d'un homme qui essaye de dormir.

A quelques jours de là, je fis une seconde tentative, qui tourna plus mal encore que la première.

"Écoutez, docteur, me dit le malade, j'ai étudié un peu de philosophie, et j'en sais assez pour ne pas croire à l'existence de l'âme."

Et il se mit à développer quelques uns des arguments de l'école matérialiste.

Ces erreurs, qui m'auraient choqué dans la bouche d'un professeur éloquent, me parurent, dans cette mansarde et sur les lèvres de ce mourant, révoltantes et monstrueuses. Je sortis navré.

Cependant, nous continuons, le vieux prêtre et moi, à soigner sans plus de succès l'un que l'autre, le corps et l'âme de ce malade. Le corps marchait à grands pas au tombeau. L'âme s'en allait à la perdition éternelle.

Un jour que je posais à ce jeune homme une ventouse, j'eus besoin d'un morceau de papier ; j'aperçus une espèce de lettre posée à côté de son chevet, je la pris et j'allais m'en servir, lorsque le jeune homme me saisit brusquement la main et m'arracha la lettre. Un peu surpris, je déchirai une feuille à un vieux livre et je fis mon opération.

Le soir du même jour, je retournai voir mon client, qui baissait de plus en plus. Je l'aperçus tenant à la main et s'efforçant de lire la lettre que j'avais voulu brûler le matin.

"Docteur, me dit-il, voici la dernière lettre que ma mère m'a écrite : il y a un an qu'elle ne me quitte pas, et je l'ai lue plus de cent fois ; je voudrais la relire avant de mourir ; mes mains tremblent et ma vue s'obscurcit ; soyez bon jusqu'à la fin, lisez-moi tout haut cette lettre."

Je pris la lettre et j'en commençai la lecture. Non ! jamais, depuis, je n'ai rien lu d'aussi touchant. C'était Monique écrivant à Augustin. J'avais beau être médecin, je n'avais que vingt-six ans, et je venais de perdre la meilleure des mères : les sanglots étouffaient ma voix ; je sentais des larmes venir à ma paupière.

Je regardai le malade : il pleurait silencieusement ; mes larmes se mêlaient aux siennes.

Tout à coup je me levai et m'écriai : "Malheureux ! pouvez-vous croire que celle qui a écrit une semblable lettre n'avait pas une âme ?"

Il garda le silence, et ses larmes coulèrent plus abondamment. Le lendemain, il fit appeler le vieux prêtre et eut avec lui un long entretien. Le surlendemain, j'appris qu'il avait reçu les sacrements.

Il vécut encore une semaine. Sa froideur polie n'était qu'un masque cachant un cœur égaré sans doute, mais bon et généreux. Il mourut entre les bras du vieux prêtre et les miens, couvrant de baisers les pieds du crucifix et la lettre de sa mère, à laquelle il devait une seconde fois la vie.

Le jour de sa Première Communion, il y eut un grand dîner dans sa famille et Madame de Lingneul don-

na à Marthe un panier plein des meilleurs morceaux pour les porter à un pauvre ouvrier, père de nombreux enfants, qu'une douloureuse infirmité empêchait de travailler.

Accompagnée de sa bonne, la première Communiant arriva dans la misérable demeure.

Ce fut avec surprise que cette famille éprouvée vit entrer la jeune fille avec sa robe blanche et son panier.

On se demandait si ce n'était pas un ange du ciel.

La joie fut immense lorsqu'on la vit déposer sur la table ses provisions de viande, accompagnées d'un bon gâteau et de deux bouteilles d'un vin fortifiant. On la remercia avec effusion, mais les larmes de reconnaissance du pauvre infirme en disaient plus long que toutes les paroles.

La première communiant éprouvait, elle aussi, une joie indéfinissable. Elle se sentait ému et heureuse comme on doit l'être au ciel !

Elle aurait voulu rester là toujours, et pendant qu'elle s'en retournait elle se trouva sous l'empire d'une pensée qui ne la quitta plus.

Ah ! se disait-elle, si je pouvais tous les jours avoir ce bonheur.....

Non, ce n'est rien de rendre heureux un jour seulement. Cela passe trop vite ; je voudrais pouvoir le faire tous les jours de ma vie.

Ce rêve de rendre heureux un pauvre chaque jour la suivait depuis deux ou trois semaines et lui inspirait un accent de prière qu'elle n'avait jamais connu, lorsqu'elle fit dans la rue, une rencontre qui l'éclaira comme un rayon céleste : c'était une sœur de Ste-Claire traversant la chaussée avec un panier au bras.

C'était la première fois que Marthe de Lingneul surprenait une Sœur de la Charité dans l'exercice de son saint apostolat, car sa ville natale était en majorité protestante.

Un secret pressentiment disait à la Religieuse ce qu'elle cherchait.

Elle quitta vivement le bras de sa fillette qu'elle trouverait auprès de la bonne, accosta la Sœur en lui adressant une question quelconque et finit par lier conversation.

Elle sut ainsi que la sainte femme allait soigner un pauvre malade, et que le petit panier au bras contenait quelques secours pour le malheureux.

La jeune fille ne se sentait plus d'émotion : elle pensait à sa visite du jour de sa Première Communion et au pieux désir qui en était résulté.

Marthe demanda d'une voix tremblante.

—Et vous faites cela souvent, ma sœur.

—Mais oui, mon enfant, nous faisons cela tous les jours. C'est notre vocation, nous ne vivons que pour cela.

—Alors tous les jours vous rendez quelqu'un heureux.

—Heureux ! ce serait beaucoup dire mon enfant ; mais tous les jours nous avons le bonheur de rendre des services, de soulager des misères, de consoler des affligés, de mettre le baume sur quelques blessures.

Et souvent Dieu nous donne la consolation de rendre tout à fait heureux, de pénétrer jusqu'à son âme et de ramener cette âme à Dieu !

Mais cela vous intéresse donc bien, mon enfant, de savoir ce que nous faisons chaque jour !

—Mais c'est là mon rêve le plus cher, ma sœur. Moi aussi, je voudrais travailler à toute heure au bonheur des pauvres. Pourrais-je, plus tard, venir chez vous et devenir une Religieuse semblable à vous ?

La réponse se devina aisément. Une vocation ne pouvait s'annoncer sous de meilleures auspices.

C'était l'âme d'une sœur de charité dans le corps d'une jeune fille de douze ans !

Cette visite à la maison du pauvre ouvrier et la rencontre de la sœur de Ste-Clarisse, fixèrent l'avenir de Marthe de Lingneul.

A dix-huit ans, elle entra avec la permission de ses parents, au Noviciat des Clarisses, sous le nom de sœur Marie.

Chaque jour est devenu pour elle beau comme celui de sa première communion : elle rend heureux quelqu'un tous les jours, ainsi qu'elle l'avait désiré !

AGENTS, faites de l'argent en vendant nos NOUVEAUX POMMIERS PEERLESS. Une variété d'hiver, résistant au froid, provenant des "Duchess" et "Waltham" du nord du Minnesota. Chaque arbre est garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons également une ligne complète d'arbres convenant pour la Province de Québec.

LOUIS ALLARD, cultivateur, du Canton de Wickham, dans le District d'Arthabaska. Défenseur. Il est ordonné au Défenseur de comparaitre dans le mois. St-Hyacinthe, 18 juillet 1912. ROY & BEAUREGARD, P. C. S.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe, Municipalité du Village de St-Pie. Une session spéciale du Conseil Municipal du Village de St-Pie tenue au lieu ordinaire des sessions du dit conseil, samedi, le vingt-sept juillet mil neuf cent-douze, à huit heures du soir, conformément aux dispositions du Code Municipal et à l'avis spécial de convocation donné par le Secrétaire-Trésorier du dit conseil, en date du vingt-cinq juillet mil neuf cent-douze et dûment signifié aux membres du dit conseil, tel qu'il appert du certificat de publication apposé au dit avis.

RÈGLEMENT NUMÉRO TRENTE-UN : Aux fins de pourvoir à l'achat de l'aqueduc de St-Pie, et de son service des eaux ainsi qu'à l'amélioration et au perfectionnement du dit service on y ajoutant des bornes-fontaines, etc. ; Et aux fins de pourvoir au paiement du tout par l'émission et la négociation de débiteures constituant emprunt sur le crédit de la municipalité du Village de St-Pie.

ATTENDU que par une lettre en date du 6 avril 1912, Pierre Omer Casavant, de la cité de Montréal, propriétaire de l'aqueduc de St-Pie, de ses appartenances et dépendances, soumettant le service des eaux, les conduites en fer, en bois et en fonte, les canaux, réservoirs, machines, pompes, sources et autres propriétés foncières, avec tous les accessoires employés et servant à l'exploitation du dit service des eaux et du dit aqueduc, lui ayant appartenu ou y étant actuellement attachés, avec, en plus, tous les privilèges et franchises conférés au dit aqueduc et résultant à son propriétaire, soit de la loi, soit de règlements municipaux, soit de contrats, et généralement tous les appareils et constructions quelconques servant au dit aqueduc et en faisant partie, a offert au conseil municipal du village de St-Pie, de vendre à la Corporation du dit village de St-Pie, sa dite propriété, avec les contrats et abonnements en vigueur, à la charge des droits et privilèges s'y rattachant, mais dans le cas où le conseil municipal approuverait l'achat et la négociation de débiteures constituant emprunt, au prix de \$13,000.00, avec date jusqu'au premier mai 1912, pour accepter cette offre :

ATTENDU que le dit aqueduc, dans l'état où il se trouve, offre un service des eaux insuffisant et peu satisfaisant, et ne protège pas le village de St-Pie contre les dangers de l'inondation, comme la chose serait désirable.

ATTENDU que pour compléter le dit aqueduc et lui donner toute l'efficacité voulue, au double point de vue du service des eaux et de la protection du village de St-Pie contre les dangers de l'inondation, il faudra faire une dépense supplémentaire de \$14,000.00, sous forme d'achat de pompes, de poses de tuyaux, d'additions d'engins et de bornes-fontaines, et d'achat de boyaux, etc. ;

ATTENDU que la Corporation du village de St-Pie serait ainsi entraînée dans une dépense totale de \$27,000.00 ;

ATTENDU que l'emprunt d'une telle somme, à un taux d'intérêt de 4 1/2 %, pour un terme de cinquante ans, remboursable par le dit village de St-Pie, par annuités, intérêts et un fonds d'amortissement servant à acquitter le capital et conformé à la loi, représente et entraîne un paiement annuel de \$1386.25 ;

ATTENDU que grâce au dit paiement annuel, la Corporation du village de St-Pie se trouverait entièrement libérée de sa dette à l'expiration du dit laps de 50 ans ;

ATTENDU que d'après les états fournis et les calculs faits, le revenu net annuel de l'aqueduc que l'acheteur a été, durant les trois dernières années, d'environ \$1500.00, en moyenne, et qu'avec les améliorations et les développements à y apporter, le dit revenu devra être considérablement augmenté ;

ATTENDU que le dit aqueduc se trouvera ainsi à se payer par lui-même, avec ses propres revenus ;

ATTENDU que, sous ces circonstances, il est de l'intérêt des contribuables et habitants du village de St-Pie, que le dit village fasse l'acquisition du dit aqueduc, l'améliore et le perfectionne et pourvoie au paiement du tout de la manière expliquée ci-dessus ;

Je, soussigné, EPHREM ST-PIERRE, secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de St-Pie, en conformité à une résolution passée par le dit conseil du village de St-Pie, en sa séance tenue le vingt-sept juillet dernier, convoqué, par les présentes, une assemblée publique et générale des électeurs municipaux de la dite municipalité du village de St-Pie, qualifiés à voter suivant la loi, pour être tenue, le mercredi, vingt-un août courant (1912), à dix heures de l'avant-midi, dans la salle publique, au village de St-Pie, lieu ordinaire des sessions du dit conseil, dans le but d'approuver ou de désapprouver le règlement ci-dessus décrit, No. trente-un (No. 31), et je donne avis qu'un poll sera, à cet effet, tenu à cet effet.

Canada, Province de Québec, Municipalité du Village de St-Pie.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe, IN RE : Laurent Bourgeois, Comis Marchand de la cité de St-Hyacinthe, dit district, Cédant pour le bénéfice commun de ses créanciers. Et Jules St-Germain, notaire du même lieu, Cessionnaire.

PROVINCE OF QUEBEC, District of St-Hyacinthe, IN RE : Laurent Bourgeois of the city of St-Hyacinthe, said district, Clerk, Assignor, for the common benefit of his creditors. And Jules St-Germain of the said city notary, Assignee.

Pubic notice is hereby given that on thursday the 27th instant at 7 hrs p. m. I shall sell by auction the household farm ure and movable effects belonging to the assignor.

Non dentés sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMÉRICAIN, 102 Rue Saint-Denis, Montréal.

Perme Avicole Yamaska, Voici notre saison d'incubation commencent. J'offre encore en vente quantité de Ouchets de toutes races. Valeurs de \$1.00 à \$5.00.

EGUS DES RACES SUIVANTES MAINTENANT PRÊTS. LIVRAISON VERS LE 1er AVRIL COURANT. Leghorn Brun, Blanc, Fauve, Crête simple Minorque Noir, crête simple.

ARTHUR S. COMEAU, PROP. 155 GILROUARD - BLOCK MORIN ST-HYACINTHE, P. Q.

Les Prévoyants du Canada ASSURANCE FONDS DE PENSION FONDEE EN 1909 ETAT DES AFFAIRES AU 30 JUIN 1912

LA PROVINCIALE DU CANADA ASSURANCE CONTRE LE FEU, SUR LA VIE, LES ACCIDENTS ET LA MALADIE. Bureau-Chef : MONTREAL - 160, rue St-Jacques. A. JODOIN, N. P. - ST-HYACINTHE, Agent pour la ville de St-Hyacinthe. C. A. LETOURNEAU, - STE-MADELEINE, Agent pour le district de St-Hyacinthe.

LE SEPARATEUR "DOMO" LE MEILLEUR, LE MOINS CHER AGENTS DEMANDÉS PARTOUT. PRIX DE DETAIL : Nos. 0, 1, 2, 3, 4. CAPACITÉ : 110 lbs., 150 " , 200 " , 280 " , 450 " , 680 " .

17 CENTINS PAR JOUR Achètent. Le Clavigraphe OLIVER Américain. SIMPLE, - FORT, - DURABLE. Reconnu et adopté par les Collèges, Couvents, Bureaux d'affaires et hommes de professions.

EMILE SOLIS Libraire en gros et en détail. Rue Cascades, ST-HYACINTHE. Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Cadorette, Mongeau & Leary MAITRES-CHARBETIERS. Cadorette, Mongeau & Leary. 22-24 RUE LAFLAMBOISE ST-HYACINTHE, Que. Téléphone 310.

Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. - Corbillards pour adultes et enfants. Voiture-Ambulance Automobile.

JOS. O. G. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL ARPENTEUR-GEOMETRE. Spécialité de constructions d'Aqueducs, d'égouts et d'Éclairage Électrique. Construction de Ponts et chaussées. Développement de Pontons et d'Épis. Arbitrages, Évaluations, etc.

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE. ASSURANCES. - PRETS D'ARGENT. 7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE. Actuel Bureau : "Déserte", St-Germain.